crouler le trône sur les débris duquel vous vous êtes élevés, et lorsqu'au lieu de vous faire assommer comme vous voudriez faire assommer aujourd'hui vos ennemis; on vous déféra alors devant les tribunaux, quelles clameurs ne fîtes-vous pas retentir! et combien de fois ne criâtes-vous pas à la tyrannie, lorsque la justice fit peser sur vous sa main trop compatissante!

Et maintenant, après la licence effrénée que vous vous permîtes alors, vous ne pouvez tolérer que l'on fasse connaître en Belgique des faits dont le voile a été soulevé à l'étranger, vous ne pouvez supporter le blâme universel qui s'attache à votre œuvre de déception et de perfidie.

Vous avez des tribunaux, et vous n'osez y déférer vos adversaires; vous préférez leur détacher des bandes d'assommeurs: voilà la liberté que vous nous avez laissée; vous voulez *en finir*, dites-vous.

C'est en vain que vous voudriez que notre brave armée fît cause commune avec vous; notre armée ne croira jamais qu'en vouant au mépris ceux qui l'ont placée dans une situation humiliante ce soit elle que l'on veuille insulter. Si quelqu'un lui fait injure, c'est vous qui l'avez mortellement insultée en la laissant dans l'inaction pendant que vous *appeliez* l'étranger à votre secours.

Jamais l'armée belge n'épousera votre cause, elle est celle du déshonneur; nos soldats n'ont rien de commun avec elle; et si quelques hommes aveugles ont pu oublier un instant qu'il est d'autres lois chez nous que celle du sabre, l'armée entière les désavoue, sachant que ce n'est pas à elle, mais à vous que s'adressent nos reproches. A l'armée toutes nos sympathies; à vous, hommes du pouvoir, toute notre haine. (*Lynx.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 22 *mai*.

Le 20 de ce mois, vers six heures du soir, un soldat de la garnison, se baignant dans l'Alzette, au Verlohrenkost, fut entraîné par la violence du courant dans un endroit très-dangereux. Il se débattait en vain contre le torrent et était exposé à une mort certaine malgré la présence de plusieurs de ses camarades qui, ne sachant pas nager, ne pouvaient lui donner la moindre assistance, lorsque M. Sigisbert Martha, fils, de cette ville, le même qui déjà l'année dernière a sauvé la vie à un militaire, dans le même endroit, se précipita dans la rivière, tout habillé, et parvint à saisir l'individu qui luttait au fond du gouffre. Celui-ci était d'une forte taille et d'un extérieur très-robuste; M. Martha eut de la peine à le soutenir, et fort heureusement il fut aidé par M. Roques, lieutenant-adjudant-major au 39e régiment, qui avait vu ce qui se passait et qui s'était empressé de quitter le lieu où il se baignait pour nager vers celui où cette scène appelait son dévouement. Le soldat, qui avait perdu l'usage de ses sens, fut mis à terre, et les prompts secours administrés par M. le docteur Siepke, le ramenèrent à la vie.

— M. le baron F. de Cuvelier, qui n'est pas évêque, mais vicaire capitulaire de Namur, a lancé, le 13 mai, sa circulaire, ou mandement, ou instruction pastorale, à l'occasion des élections; nous n'avons pas pu nous procurer cette pièce, quoiqu'elle ait été répandue à profusion dans le pays. Un curé des bords de la Semois nous informe que le sens de cette homélie pseudo-catholico-jésuitico-politique adressée *à MM. les curés*, est à peu près comme suit: « Monseigneur de Malines et messeigneurs les évêques du royaume ont convoqué le ban et l'arrière-ban des fidèles, afin de voter en faveur des canditats du clergé; j'imite en cela leur zèle tout apostolique, et je vous engage à faire en sorte que, puisque le royaume de J.-C. n'est pas de ce monde, du moins celui de Léopold en soit encore pendant quelque tems; car le bien-être de la nation en dépend, et comme ce bien-être est tout spirituel, il importe que le troupeau spirituel contribue à le fonder. Entendez-vous donc, et d'avance, avec les électeurs, et songez qu'il y va *du triomphe de la religion.* Vous vous abstiendrez d'agiter, en chaire (où vous lirez le présent), aucune question politique, attendu que les saints canons le défendent, et que moi-même, en m'immiscant dans les élections et en vous adressant la présente, je ne me mêle aucunement de politique; suivez donc mon exemple, et que le bien de la religion seule vous guide. Vous lirez ci, *ex cathedrâ*, non après, mais avant les élections, car après il serait trop tard. »

On assure que ce chef-d'œuvre de sollicitude et d'onction pastorale a été imprimé à dix fois plus d'exemplaires qu'il n'y a de curés dans le diocèse.

— On nous écrit de Diekirch:

« Immédiatement après avoir reçu la Gazette de la *Jeunesse*, comme vous l'appelez, notre principal candidat à l'élection, est parti pour Arlon, où ladite Gazette a bien ou mal apprécié son mérite et ses titres à la députation nationale. Les Arlonais ont tort de dire, que M. Nothomb a plus fait pour Arlon que M. Watlet pour Diekirch. Celui-ci a un peu travaillé pour sa ville natale, à laquelle il a conservé son tribunal, et le premier a été tout entier à lui seul et à l'Europe. Il faut que la matière soit bien rare ou bien épuisée, pour qu'on parle de porter M. de Moor à la chambre; M. de Moor nous est inconnu, et lui ne nous connaît pas. Cet ingénieur a toujours eu la partie du pays au-delà de Mersch dans une sainte horreur. Il a préféré les routes de Steinfort et de Grevenmacher, où son génie s'est épuisé, à remplacer des lignes courbes par des lignes droites. Les voyageurs se demandent la raison de cette injuste préférence et nous, nous nous demandons, pourquoi nous préférerions M. de Moor à un homme du pays. Nous savons que l'ancien ingénieur voudrait se faire un marche-pied du Luxembourg, pour arriver plus haut. Il imiterait en cela plus d'un exemple; mais il y a aussi des exemples d'un sort contraire. Du reste, de quelque manière que les choses tournent, dans ce meilleur des pays, nous ne voyons que la ville de Libourne. »

— On lit dans le *Times*:

Nous apprenons que le courrier hollandais qui est arrivé hier après-midi par le bateau à vapeur l'*Attwood*, venant de Rotterdam, apporte une réponse du roi de Hollande aux dernières propositions, qui à ce qu'on dit, seraient de la teneur suivante. S. M. ne se refuse pas à laisser la navigation de l'Escaut libre pendant les négociations, mais elle refuse de souscrire un armistice indéfini; et elle refuse aussi de reconnaître l'indépendance de la Belgique comme état séparé.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

CERCLE LITTÉRAIRE.

A cause de la solennité de la fête de la Pentecôte, la réunion qui devait avoir lieu dimanche prochain, au jardin de la société, est remise au lundi suivant.

VENTE CONSIDÉRABLE DE VINS.

Jeudi, 23 du courant mois de mai 1833, vers deux heures de l'après-midi, à la requête et en la demeure de M. Philippe-Christophe Würth, négociant en cette ville, rue de Chimay, il sera procédé à la vente à l'enchère, à crédit, de 130 barils (14 foudres) de vins, cru de l'année 1825, la majeure partie de Wormeldange, et le restant d'Ehnen et d'Ohnen.

Luxembourg, le 16 mai 1833. KNEIP, not.

Beträchtliche Wein-Versteigerung.

Am Donnerstage, 23ten des laufenden Monats Mai 1833, gegen 2 Uhr des Nachmittags, auf Anstehen des Herrn Philipp-Christoph Würth, Großhändler, dahier in seinem Wohnsitze, in der Chimays-Gasse, werden, auf Borg, versteigert werden, 130 Barils (14 Fuder) Wein, vom Jahre 1825, mehrentheils Wormeldiger Wachsthum, der übrige Ehnener und Ohnener.

Luxemburg, den 16ten Mai 1833. Kneip, Notar.

A LOUER une MAISON ayant cinq places au rez-de-chaussée, quatre au premier étage, remise, cave et grenier, sise rue Saint-Philippe, n° 193. S'adresser à M. J. P. Reuter, négociant, rue de l'Arsenal, n° 76.

Anzeige. — Ist aus der Hand zu vermiethen, in dem zu Meerl, nächst Lützemburg gelegenen, dem Herrn Leclerc, von dahier zugehörigen, Landhause, ein vollständiges Quartier, mit Remise und Stallung und den anhangenden Blumen-Garten.

Miethlustige sind gebethen sich an den Notar Kneip, hieselbst, in der Gerichts-Hoffs-Gasse, N° 296, zu wenden.

Am Sonntag, 19ten laufenden Monats Mai, 3 Uhr Nachmittags, öffentlichen Zuschlag eines Wohnhauses, Gärten, Schmiede, und verschiedene Stücker Ackerländereien, gelegen im Dorfe und Bann Eich, nächst Luxemburg, herkommend von der Verlassenschaft des verlebten Philipp Haler, zeitlebens Hufschmid, in gedachtem Eich. Majerus, Notar.

Ankündigung. — Es sollen am 23. dieses Monats, 9 Uhr Morgens, bei der Heiligen-Geist-Kaserne, 14 noch nicht ausrangirte, brauchbare Artillerie-Pferde, wegen befohlener Reduction, öffentlich, gegen gleich baare Zahlung, an den Meistbietenden verkauft werden.

Gouv. Auditeur u. Kriegs-Rath, Böy.

Die unweit des Pfaffenthals, Grund, Clausen, ꝛc., an der Trierischen Landstraße gelegene, sogenannte Münsteracht, heute nur noch in 76 1/2 Lamb. Morgen vom allerbesten, und zu jeder Kultur geeigneten Kernland bestehend, welche immer das Mark des vormaligen Fetschenhofes bildeten, vermög einem baaren 1/4 Theil des Preises, und stehet unter annehmlichen Bedingungen, ganz Schuldenfrei, aus der Hand zu verkaufen.

Diejenigen welche diese Gelegenheit, ihre Capitalien auf die sicherste Weise anzulegen, zu benutzen wünschen, belieben sich Auskunfs halben an den Notar Cuno, in der Philippsgasse, N° 197, zu wenden.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.